

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de la Fonction Publique, la Gouvernance et la Lutte Contre la Corruption
Haute Instance de la Commande Publique

**PROJET D'APPUI A L'OPERATIONNALISATION DU PLAN D' ACTIONS DE LA REFORME DES
MARCHES PUBLICS**

Recrutement d'un consultant individuel expert en ressources humaines

1. Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié sur le site de UNDB le 10/04/2015.

2. Le gouvernement tunisien a obtenu un don de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour couvrir le coût du « PROJET D'APPUI A L'OPERATIONNALISATION DU PLAN D' ACTIONS DE LA REFORME DES MARCHES PUBLICS » afin de renforcer le système de passation de marchés publics en vue d'améliorer la gestion des ressources publiques.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour financer le contrat d'un consultant individuel expert en ressources humaines, spécialiste de la formation pour appuyer les experts de la Haute Instance de la Commande Publique (HAICOP) en charge de la réalisation du programme de formation sur la réglementation des marchés publics.

3. La mission a pour objet d'appuyer les experts de la HAICOP durant le programme de formation destiné aux acheteurs publics.

Ce programme comporte l'organisation de 48 sessions de formation, au niveau central et régional, destinées aux collectivités locales, aux ministères et entreprises publiques (2400 bénéficiaires). Il s'échelonne sur 4 mois à raison de 3 séminaires et ateliers par semaine, chaque séminaire comportera 3 ateliers animés chacun par deux experts.

4 .Profil du consultant :

- être titulaire d'un diplôme de niveau master ou équivalent spécialisé en gestion des ressources humaines, sociologie, psychologie ou sciences sociales ;
- avoir au minimum 7 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation et avoir animé au moins dix (10) séminaires et ateliers de formation.
- avoir une grande capacité de rédaction (en arabe et en français) des notes méthodologiques et des rapports d'évaluation.
- maîtrise de l'outil informatique (Word, power point, etc)

5. Les principales prestations attendues de l'expert sont,:

- Assister les experts de la HAICOP dans la préparation d'un programme de formation détaillé pour les acheteurs publics.
- Suivre l'exécution du programme avec les supports appropriés.
- Guider et coacher l'équipe de formateurs, afin d'acquérir la méthode et les comportements indispensables pour faire passer l'information et optimiser leur pratique professionnelle.
- Apporter aux formateurs le soutien pédagogique nécessaire.
- Coordonner entre les formateurs.
- Faire l'évaluation des séminaires.

- Préparer un rapport comportant :
 - ✓ Une évaluation de la formation ;
 - ✓ Les recommandations issues des différents ateliers.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, (Edition Mai 2008, révisée en Juillet 2012), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

7. La Haute Instance de la Commande Publique (HAICOP) invite les candidats éligibles intéressés à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus.
Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les actions de formation particulièrement :

- Une lettre de candidature au nom du Chef du Gouvernement.
- Un CV du consultant indiquant notamment ses qualifications (diplôme..), son expérience (le nombre d'années d'ancienneté, les références de réalisation des actions de formation, et l'animation des ateliers et séminaires de formation etc.)
- Un état détaillé des références réalisées et achevées au cours des cinq dernières années(2010-2015) concernant son expérience dans le domaine de la formation, l'organisation et l'animation d'ateliers et séminaires de formation avec pièces justificatives à l'appui.

8. Les demandes d'informations complémentaires peuvent être adressées avant la date limite de réception des dossiers, à:

A l'attention de Mr le Président de la Haute Instance de la Commande Publique (HAICOP)

e-mail : haicop@pm.gov.tn

Adresse : Croisement rue Béchir Sfar rue lassel-Bab Lassel 1008 Tunis

Téléphone : 71 566 572 et aux heures suivantes : de 9H à 17H du lundi au vendredi.

9. Les dossiers de manifestations d'intérêt constitués des pièces ci-dessus listées doivent être envoyés au plus tard le **4 mai 2016 à 11 h.00** (heure locale) par Rapide-poste, ou par e-mail (ci-dessus) ou déposés directement au bureau d'ordre de la Présidence du Gouvernement à l'adresse suivante :

« Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt auprès des consultants individuels pour recrutement d'un expert en ressources humaines spécialiste de la formation (La Haute Instance de la Commande Publique) Place du Gouvernement - La Kasbah, 1020 Tunis »

10. Les dossiers de candidature seront ouverts en séance publique, en présence des représentants ou des consultants qui souhaitent être présents, le **4 mai 2016 à partir de 15h00** (heure locale), à l'adresse suivante : Haute Instance de la Commande publique (HAICOP) croisement rue Béchir Sfar rue –Bab Lassel 1006 Tunis.